



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

PRIME DE VACANCES VERSEE AUX
PERSONNELS MUNICIPAUX EN ACTIVITE AU
TITRE DE L'ANNEE 2011

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 03 novembre 2010

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

Excusés :

Maire de Niort :

Mme Geneviève GAILLARD

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**PRIME DE VACANCES VERSEE AUX PERSONNELS MUNICIPAUX EN
ACTIVITE AU TITRE DE L'ANNEE 2011**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 16 novembre 2009, le Conseil municipal a fixé le montant de la prime de vacances 2010 des personnels municipaux en activité à 748,63 €.

Celle-ci peut être revalorisée chaque année dans les limites prévues par les dispositions légales et réglementaires, à savoir dans la limite de l'augmentation des salaires de la Fonction publique.

En 2010, les salaires de la Fonction Publique ont augmenté de 0,5 % en juillet. En conséquence, le montant de la prime de vacances 2011 peut être fixé, en prenant la valeur de celle de l'année 2010 majorée de 0,5 %, à 752,37 €.

Les crédits prévus à cet effet seront inscrits aux budgets principal et annexes 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- fixer le montant de la prime de vacances versée aux personnels municipaux en activité en 2011 à 752,37 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON